

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 11, 10 45, 12 19, m. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 39, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 12, 10 23, 11 31, m. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 56, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 22, 12 47, 1 47, 3 22, 5 01, 6 05, 7 39, 9 22, 11 03. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 21, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 6 57, 7 40, 9 40.

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX
ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboux, au bureau du journal, rue Nain, n° 4. Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée, n° 14. Paris, chez M. Bavaud, Librairie-Martinet, n° 10, place de la Bourse, n° 3. Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine, n° 12.

BOURSE DE PARIS	
DU 1 ^{er} MAI	
3 0/0	54 10
4 1/2	77 50
Emprunt 1871	86 25 ex-c.
Emprunt 1872	88 75
DU 2 MAI	
3 0/0	54 60
4 1/2	77 30
Emprunt 1871	86 70
Emprunt 1872	89 20

ROUBAIX, 2 MAI 1873

LES EXPÉDIENTS RÉPUBLICAINS

Nous appelons expédient républicain une combinaison qui, tout en portant le nom de République, ne conserverait pas les caractères qui distinguent cette forme de gouvernement. Or, un des signes propres du régime républicain, le signe même qui le caractérise le mieux, c'est l'élection à courtes périodes du pouvoir exécutif. Donc, toute organisation républicaine où l'on nommerait le pouvoir exécutif pour un temps indéfini ou pour un temps d'une longueur anormale ne serait plus qu'un expédient absolument contraire au principe.

Dans l'état actuel des esprits, il n'est pas inutile de rappeler une semblable vérité, car les conservateurs qui se sont ralliés à l'idée d'une République modérée sont généralement des hommes auxquels les théories républicaines sont absolument antipathiques et qui par suite ne se feraient aucun scrupule d'en fausser l'application.

Si, par défiance, ils font le sacrifice de leurs convictions intimes et de leurs instincts, c'est uniquement pour éviter de faire un autre sacrifice qui leur serait, paraît-il, plus pénible encore : le sacrifice des préjugés qui seuls les éloignent du véritable remède.

En ce moment, par exemple, toute la question, pour eux, est de prolonger le règne de M. Thiers, et, si vous leur parlez de l'avenir, vous comprendrez qu'ils l'envisageraient avec une profonde terreur, s'ils n'avaient l'espérance de voir arriver au trône républicain, quelque prince audacieux et rusé.

Ces hommes se disent républicains et ils ne rêvent que le pouvoir personnel... Ils se disent conservateurs et ils font tout ce qu'il faut pour assurer le succès prochain du radicalisme ! Quelles contradictions ! Quel aveuglement ! — Néanmoins, supposons M. Thiers nommé président à vie. D'abord, une pareille République ne serait qu'une royauté viagère sur la tête d'un vieillard de 76 ans ; en outre, elle n'aurait aucune des conditions indispensables pour relever notre pays.

Elle n'aurait pas sa stabilité, car la stabilité est impossible avec tout régime où chaque transmission de pouvoir est pour le pays une menace de révolution.

Elle n'aurait pas l'honnêteté, car l'honnêteté est incompatible avec tant de ruses, de compromis et d'équivoques, avec un régime où les sceptiques sont candidats officiels et les libres-penseurs ministres de l'instruction publique et des cultes.

Elle n'aurait pas de prestige enfin, car si M. Thiers a été traité avec tant

d'égards par la Prusse victorieuse, c'est qu'il lui apportait l'argent de la France ; mais il est de toute évidence qu'il n'y a pas en Europe une seule puissance capable de contracter avec nous un traité politique sérieux, si, après notre libération, nous avons encore au pouvoir un vieillard dont la mort doit infailliblement laisser la France en proie aux ambitions des Gambetta de toutes nuances.

Malgré les talents et l'expérience de l'homme, ce n'est donc pas telle ou telle condition qui manquerait au gouvernement définitif de M. Thiers, mais toutes les conditions nécessaires pour assurer le salut de notre pays.

La Présidence à vie d'un homme jeune encore et d'une famille souveraine comme le duc d'Aumale, par exemple, ne remplirait pas non plus ces conditions. En effet, si le pays nommait président un prince, ce qui un jour ou l'autre arrivera inévitablement avec la République, cette élection serait, comme celle de Louis Napoléon en 1848, le résultat de la terreur inspirée aux intérêts par le régime républicain.

Alors de deux choses l'une : Ou bien, voulant rester dans son mandat et dans ses promesses, ce prince exceptionnel n'aurait aucune ambition, et il succomberait bientôt sous le mécontentement des conservateurs et sous les violences des radicaux ;

Ou bien, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, le prince serait un ambitieux, et, profitant des inquiétudes du pays, il ne tarderait pas à se poser en sauveur.

Elu d'abord pour 5 ou 10 ans peut-être, il se ferait bientôt nommer à vie ; et avec ce nouveau dictateur, qu'on l'appelle Président, Consul, Stathouder, Roi ou Empereur, — nous n'aurions encore qu'un expédient personnel au lieu d'un gouvernement national.

Ce régime n'aurait, lui aussi, d'autre stabilité que celle de l'honneur lui-même et d'autre honnêteté que celle compatible avec toutes les roueries du despotisme moderne.

Quant au prestige, il pourrait être assez grand pour valoir au prince des politesses diplomatiques ; mais il ne le serait certainement pas assez pour procurer au pays des alliances efficaces.

En résumé, à la différence de la République vraie qui est impossible, les expédients républicains et personnels ont, il faut le reconnaître, certaines chances de succès ; mais les hommes réfléchis et vraiment patriotes doivent les repousser de toutes leurs forces ; parce que, quel que soit le nom qu'on leur donne, ils n'en conserveront pas moins la même impuissance pour relever la patrie au-dehors et au-dedans.

Il est dans la nature humaine que le premier mouvement du vaincu soit de chercher sur qui il peut faire retomber la responsabilité de sa défaite. Aussi n'en avons-nous point fini avec les calculs plus ou moins ingénieux par lesquels on cherche à tous les points de vue à découvrir les causes mystérieuses du succès du candidat radical élu à Paris en même temps que la lune rousse,

et à en scruter la véritable signification. Le *Messenger de Paris* passe en revue ces commentaires avec une impartialité et une justesse qui nous les font accueillir. C'est ce qui a été dit de plus vrai et de plus exact sur l'élection de Paris :

« Les républicains de la nuance du comité Carnot prétendent que si Barodet a eu plus de 180,000 voix, c'est d'abord parce que des légitimistes et des impérialistes ont voté pour lui pour faire échec à M. Thiers ; c'est ensuite parce que M. de Rémusat a eu le tort d'accepter l'appui d'un certain nombre de conservateurs. On se demande si les personnes qui hasardent de telles allégations peuvent elles-mêmes en croire un mot.

« Il suffit d'examiner la répartition des votes, dans les arrondissements où demeurent les gens riches, pour toucher du doigt que M. de Rémusat et le colonel Stoffel ont obtenu dans ces quartiers-là l'intégralité des suffrages qui leur revenaient. Il n'a donc pu s'en détacher un nombre appréciable qui se soit reporté sur M. Barodet. Si quelques fous ont voté pour ce dernier, en étant légitimistes ou impérialistes, ils constituent de simples individualités, et il n'y a pas à s'en occuper puisqu'ils ne font pas nombre.

« Quant à l'appui des conservateurs, il est bien heureux pour M. de Rémusat de l'avoir obtenu. Pas un républicain, de ceux disposés à voter pour lui, ne s'est détaché de lui parce que nous l'avons appuyé, et il n'en a pas moins eu les voix de 50 à 60,000 conservateurs qui se sont résignés à le porter quoi qu'ils fussent en dissimulation politique avec lui.

« Les 180,000 voix obtenues par M. Barodet lui sont donc arrivées par ses adhérents et non par des ricochets détournés. Voilà un premier point dont il faut être très-conscient.

« Par contre, les 135,000 voix obtenues par M. de Rémusat sont bien loin de lui avoir été acquises, en intégralité, par le simple concours de ses adhérents politiques.

« Nous ne croyons pas exagérer en estimant à 35,000 suffrages les voix des électeurs qui ont voté pour M. de Rémusat au lieu de voter pour M. Barodet, seulement par le fait de la pression exercée sur eux par l'administration et la police. Le gouvernement a mille moyens à Paris, plus qu'ailleurs, de peser et d'agir en faveur d'un candidat. Si au lieu de M. de Rémusat, il y avait eu un candidat moins cher au gouvernement, 35,000 électeurs, nous le répétons, se seraient portés sur M. Barodet au lieu de se porter sur lui.

« Nous ne croyons pas exagérer en estimant à 50 ou 60,000 voix les suffrages monarchistes et conservateurs qui sont allés à M. de Rémusat, faute d'un candidat qui répondit mieux à leurs sentiments. Le groupe des dix journaux qui ont adressé à M. de Rémusat la lettre dont il a été fait tant de bruit a largement contribué à ce résultat.

« En déduisant les 135,000 voix obtenues par M. de Rémusat, 35,000 voix d'une part et 50 à 60,000 de l'autre, on en arrive à reconnaître que le centre gauche, ce qu'on appelle les républicains conservateurs, n'ont apporté à M. de Rémusat que 50 à 60,000 voix.

« M. Barodet a obtenu 180,000 voix des démocrates et des révolutionnaires, alors que M. de Rémusat n'en a obtenu que 50 à 60,000 des républicains conservateurs, voilà le fait le plus saillant qui ressort de l'élection. La politique suivie par M. Thiers, entre la gauche avancée et les conservateurs, n'a pour point d'appui à Paris que 50 à 60,000 électeurs, sur 350,000 qui ont pris part à l'élection. »

Nouvelles du jour

« On lit dans le *Constitutionnel* : La commission sur les fortifications aurait rejeté, selon les on dit, à la majorité de 10 voix contre 6, le nouveau plan de défense de Paris qui lui avait été soumis par le gouvernement. »

« Le *Republicain de l'Est* cesse sa publication. En annonçant cette détermination à ses lecteurs, il les prévient que le service du journal sera fait, jusqu'à l'expiration des abonnements, par la *Démocratie franco-comtoise*.

« Le *Paris-Journal* annonce qu'une protestation va être déposée contre l'élection de M. Thurgny, dans la Nièvre, se basant sur ce que, par suite d'une condamnation pour attaque à la propriété, le nouveau député n'est ni électeur, ni éligible.

« M. Girardin, premier président de la cour d'appel de Paris, vient de publier un article sur le suffrage universel ; il conclut en disant qu'« il faut laisser agir la loi de la majorité qui, quoiqu'on en dise, est la vraie loi du gouvernement représentatif, en tout, pour la représentation comme pour la décision. »

« Le Sacré-Collège et l'église de France viennent de faire une perte qui, pour être prévue, ne sera ni moins grande, ni moins sensible.

« Une dépêche de Chambéry annonce que Son Eminence le cardinal-archevêque est mort hier matin, à 5 heures et demie.

« S. Em. le cardinal Alexis Bilet était né aux Chapelles en Tarentaise, le 28 février 1783. Nommé évêque de Maurienne en 1825, il fut transféré à l'archevêché de Chambéry en 1840 et créé cardinal le 27 septembre 1861.

« Voici comment l'élection de dimanche dernier est appréciée par ceux des principaux organes du gouvernement allemand :

« On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 29 :

« Le résultat des élections qui ont eu lieu hier à Paris a peut-être étonné un grand nombre de nos lecteurs. M. de Rémusat a été vaincu par le candidat Barodet. La différence des voix obtenues par les deux adversaires est considérable, et cette différence, qui est de 45,000 voix, n'aurait pu même être comblée par les voix données au colonel Stoffel. C'est là pour le gouvernement un échec très sensible qui exercera sans doute une influence des plus palpables sur la marche des événements politiques de la France. Les députés ouvriers qui ont décidé du sort de la journée, et ces quartiers agissaient sous l'influence du long discours prononcé par Gambetta. Cette élection équivaut donc à une défaite de la République conservatrice par la République radicale, à un triomphe de Gambetta sur M. Thiers. »

« La *Gazette de Spener* exprime un sentiment identique :

« L'élection de Barodet est un échec réel pour le gouvernement de M. Thiers ; les organes radicaux exploitent déjà leur triomphe électoral comme un vote du peuple infaillible, et conseillent à M. Thiers de changer de politique. Il est probable que la victoire des radicaux ne sera pas sans influence sur la conduite de M. Thiers, et nous ferons, du reste, remarquer que des symptômes de dissolution se montraient déjà dans le cabinet avant les élections de Paris. Le désaveu que le ministre de l'intérieur, M. de

Goulard, a donné, dans la dernière séance de la commission de permanence, au ministre des cultes M. Jules Simon, au sujet du discours qu'il a tenu à la Sorbonne, rendra naturellement toute action commune difficile à ces deux membres du cabinet. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*)

Paris, 1^{er} mai.
Les journaux officiels continuent à nous vanter les vertus de ce bon M. Barodet. Le nouveau député de Paris, dans sa lettre de remerciements à ses électeurs, ne parle que de modération, de prudence, de sagesse... c'est le loup devenu berger. Relisez la fable de La Fontaine :

Un loup, qui commençait d'avoir petite part,
Aux brebis de son voisinage,
Crut qu'il fallait s'aider de la peau du renard
Et faire un nouveau personnage.
Il s'habilla en berger, endossa un boqueton,
Fit sa houlette d'un bâton,
Sans oublier la cornemuse,
Pour pousser jusqu'au bout la ruse.
Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

Il voulait ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyait nécessaire.
Mais cela gâta son affaire ;
Il ne put du pasteur contrefaire la voix,
Le ton dont il parla fit retentir les bois,
Et découvrit tout le mystère.

La morale de cette fable est bonne à méditer :
Toujours par quelque endroit fourbes se laissent [prendre]

Enfin, je crois que nous ferons bien d'appliquer au nouveau député de la radicale cette autre morale de la fable, *Les Loups et les Brebis* :

Nous pouvons conclure de là,
Qu'il faut faire aux méchants une guerre continuelle.

La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens, mais de quoi sert-elle,
Avec des ennemis sans foi ?

Agitation croissante dans notre monde politique et financier ; on se préoccupe des fréquents conciliabules entre M. Thiers et les chefs de la gauche. Que se prépare-t-il, de ce côté contre l'Assemblée ?

La baisse continue sur toutes les valeurs, M. Thiers a cette autre ressemblance avec Napoléon III ; il conspire.

Toutes les lettres des départements signalent partout les mêmes inquiétudes. Les députés conservateurs qui se trouvent, en ce moment, à Paris, les lettres de ceux qui sont en province expriment la nécessité d'arrêter, sans aucun retard et par tous les moyens M. Thiers dans la marche d'une politique qui nous conduit aux abîmes. Tout retard ne peut que profiter à la démagogie servie par la politique de M. Thiers.

La commission de permanence, dans de si graves circonstances, ne pourrait prendre aucune initiative utile, si ce n'est de convoquer l'Assemblée avant le 19 mai.

Mais les membres de la commission ne paraissent pas disposés à cette convoca-

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 3 MAI 1873

— 88 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XVII.

Perdu. — (Suite)

« Vous n'avez jamais partagé cette espérance ; oh ! non, chère, il n'y avait pas de quoi, observa miss Lavinia.

— Il est certain que vous n'êtes jamais venue ici avec des idées cupides au sujet du testament de mon oncle ! s'écria miss Sarah avec une mordante ironie.

— Je n'ai jamais fondé d'espérances sur les illusions de mon chère père, reprit Eléonor avec tant d'indifférence pour les remarques des deux sœurs, qu'elle ne semblait pas les avoir entendues ; mais je m'y prêtai comme je me serais prêtée à toutes ses fantaisies, quelque bizarres qu'elles fussent. Mais, après sa mort, je me souvins que M. de Crespigny avait été son ami, et je n'attendis que de pouvoir prouver le crime de cet homme — elle montra du doigt Lancelot Darrell — pour le dénoncer à son grand-oncle, Maurice de Crespigny.

Je pensais que le vieil ami de mon père m'écouterait, et qu'en apprenant ce qui s'était passé, il ne voudrait pas qu'un traité héréditaire de sa fortune. Je pensais que, par ce moyen, je me vengerais de l'homme qui avait causé la mort de mon père. J'ai appris aujourd'hui que M. de Crespigny n'avait plus longtemps à vivre, et, en venant ici ce soir, j'avais l'intention de lui faire connaître ce qu'était l'homme qui allait peut-être hériter de sa fortune. »

Les vieilles filles se regardèrent. Ce n'eût pas été un mal peut-être si Eléonor était arrivée à temps pour voir le mourant. Quel dommage que Maurice de Crespigny fût mort sans être renseigné sur son neveu juste au moment où il laissait peut-être un testament en faveur du susdit neveu ! Mais, d'un autre côté, la fille de George Vane était bien plus redoutable que Lancelot.

Qui pouvait savoir jusqu'à quel point elle eût essayé de gagner les bonnes grâces du vieillard ?

« Je ne doute pas que vous n'eussiez le désir de dénoncer M. Darrell, et de nous dénoncer, nous aussi, par-dessus le marché, observa miss Sarah, afin de figurer toute seule sur le testament de mon oncle !

— Moi ! s'écria Eléonor, et qu'ai-je de l'argent de ce pauvre vieillard ? — Ma femme est assez riche pour être à l'abri d'un pareil soupçon, miss de Crespigny ! dit Gilbert de Monckton avec fierté.

— Je suis arrivée trop tard, dit Eléonor, je suis arrivée trop tard pour voir l'ami de mon père, mais pas trop tard pour ce que je demande depuis si longtemps... pour me venger de l'assassin de mon père. Regardez le fils de votre sœur, miss de Crespigny, regardez-le, miss Lavinia, vous avez tout lieu d'en être fières.

Il a été menteur depuis le commencement jusqu'à la fin, et ce soir il a franchi la limite qui sépare la trahison du crime. La loi ne pouvait le punir pour la cruauté qui fit mourir un vieillard sans défense, la loi pourra le punir pour ce qu'il a fait ce soir, car il a commis un crime !

— Un crime ? — Oui. Il s'est introduit comme un voleur dans la maison où git son oncle mort, et il a glissé quelque document — un testament fabriqué par lui sans doute — à la place du véritable testament déposé dans le secrétaire particulier de M. de Crespigny.

— Comment savez-vous cela, Eléonor ? s'écria Gilbert Monckton.

— Je le sais parce que j'étais en dehors de la fenêtre de la bibliothèque quand il a opéré la substitution, et parce que j'ai en ma possession le testament véritable.

— C'est un mensonge ! s'écria Lancelot Darrell, bondissant sur ses pieds, un mensonge infernal ! le véritable testament... — A été brûlé, croyez-vous, monsieur

Darrell, mais vous vous trompez. Le document que votre ami, M. Victor Bourdon, a brûlé, était un papier tombé du secrétaire pendant que vous cherchiez le testament.

— Et où est le véritable testament, Eléonor ? demanda M. Monckton.

— Ici, » répondit sa femme triomphante. Elle mit la main dans sa poche... Elle était vide. Le testament avait disparu.

CHAPITRE XVIII.

A la mer.

Le testament avait disparu. Eléonor essaya de songer comment et où elle l'avait perdu. Il était tombé de sa poche peut-être. Ce fut la seule solution du mystère qui s'offrit à son esprit. La poche ouverte de sa robe avait pu être accrochée par un des branches de laurier pendant qu'elle était courbée vers le sol, et, en se relevant, le papier était tombé. Elle ne pouvait l'avoir perdu que de cette manière. Elle avait été tellement absorbée par la surveillance de tous les actes de Lancelot Darrell, qu'elle n'avait plus songé à la valeur du document qu'elle avait négligemment glissé dans sa poche. La lettre de son père et l'esquisse de Lancelot Darrell étaient toujours dans son corsage, mais le testament, le véritable testament à la place duquel le jeune homme en avait déposé un de sa fabrication, avait disparu.

« Faites-moi voir ce testament, Eléonor, » dit Gilbert Monckton, s'approchant de sa femme.

Eût-elle été l'actrice la plus habile, la femme la plus adroite à tromper, sa conduite dans cette soirée ne pouvait avoir été simulée d'un bout à l'autre, et il devait y avoir du vrai dans son rôle. Elle ne l'aimait pas, elle l'avait avoué très-clairement. Elle ne l'aimait pas, et elle ne l'avait épousé que pour exécuter un projet conçu par elle. Mais, par contre, s'il fallait en croire son langage passionné, elle n'aimait pas non plus Lancelot Darrell. C'était là une conclusion.

« Faites-moi voir le testament, Eléonor, répéta-t-il pendant que sa femme le regardait avec confusion sous le premier choc de sa découverte.

— Je ne puis le trouver, dit-elle avec désespoir ; il a disparu, il est perdu... Oh ! par pitié, allez au jardin le chercher ? Je dois l'avoir laissé tomber parmi les arbustes qui font face aux appartements de M. de Crespigny. Je vous en supplie, allez le chercher !

— J'y vais, dit l'avoué, prenant son chapeau et se dirigeant vers la porte de la chambre.

Mais miss Lavinia de Crespigny l'arrêta. « Non, monsieur Monckton, dit-elle, je vous en prie, ne vous exposez pas à la fraîcheur de la nuit. Parker est l'homme qu'il faut pour chercher ce document. »